



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT



. PRESS RELEASE

10063/83 (Presse 176)

878th Council meeting

- Research -

Luxembourg, 26 October 1983

President: Mr Georgios LIANIS,
Minister for Research
and Technology of
the Hellenic Republic

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Philippe MAYSTADT
Minister for Scientific
Policy

Denmark:

Mr Bertel HAARDER
Minister for Education
Mr Flemming VOLDBY
State Secretary,
Ministry for Education

Germany:

Mr H-H. HAUNSCHILD
State Secretary, Federal
Ministry of Research and
Technology

Greece:

Mr Georgios LIANIS
Minister for Research and
Technology

France

Mr Jean AUROUX
State Secretary
responsible for Energy

Ireland:

Mr Andrew O'ROURKE
Ambassador,
Permanent Representative

Italy:

Mr Luigi GRANELLI
Minister for the
Co-ordination of Scientific
and Technical Research
Mr Francesco FORTE
Minister for the Co-ordination
of Community Policies

Luxembourg:

Mr Josy BARTHEL
Minister for Energy

Netherlands:

Mr G. Van AARDENNE
Deputy Prime Minister,
Minister for Economic Affairs

United Kingdom:

Mr David TRIPPIER
Under-Secretary of State
Department of Trade and Industry

For the Commission:

Mr Etienne DAVIGNON
Vice-President

FIRST R & D PROGRAMME ON INFORMATION TECHNOLOGY - ESPRIT

Following the European Council meeting in Stuttgart, which expressed its political support at the highest level for the ESPRIT programme, for its European significance and for the high priority attaching to its completion, the special Council responsible for preparing for the European Council meeting in Athens issued a brief, at its October meeting, to the Research Council to prepare a decision on this important programme.

The Council accordingly examined in detail certain outstanding key questions concerning the implementation of the programme, namely the overall budget considered necessary for the five-year period, the staffing level required for proper execution and certain programme-management details such as the role of the Consultative Committee.

Concluding its discussion, the Council agreed to continue its consideration of this matter and of the other items on the agenda on 5 November next.

SECOND STAGE OF THE BIOMOLECULAR ENGINEERING R & D PROGRAMME

The Council adopted the decision on the second stage (January 1984 to March 1986) of the multiannual research and training programme for the European Economic Community in the field of biomolecular engineering.

This decision follows that of 1981 on a first stage (with 8 MECU and a staff of 3) which was completed extremely successfully, 169 applications being made in response to the invitation to tender. Because of the limited funds available only 51 projects could be taken up. Of the other 118 applications, many were of excellent scientific quality.

The second stage of the programme will have a budget of 7 MECU and an increase of two in the staff. The scientific specifications and characteristics of the programme are set out in the Annex.

It should be noted that this programme will later be incorporated in the biotechnology action plan proposed by the Commission.

1. Research actions

- 1.1. Development of second generation bioreactors (multienzymatic, multiphase or requiring a co-factor) for detoxification and for industrial applications including agro-food applications. Research activities are also included in this sector focusing upon:
- the study of the physiology and the stability of cell populations, including genetically manipulated cells, in relation with whole cell immobilization;
 - the analysis of enzyme inactivation and the preservation of activity in immobilized systems (particularly under non-physiological conditions characteristic of high-salinity, non-aqueous, high-temperature and extreme pH environments).
- 1.2. Improved production, by means of biomolecular engineering methods, of substances for:
- animal husbandry (particularly vaccines and hormones),
 - agro-food industries.
- 1.3. Upgrading of plant products, particularly ligno-cellulose, by means of biomolecular engineering methods.
- 1.4. Improvement, by means of genetic engineering, of plants and micro-organisms which play an important role in agriculture. Research activities in this sector are to include:
- the characterization of the structure and the expression of microbial and plant genomes, including organelles of DNA and plasmid DNA,
 - the study of the molecular mechanisms of interactions between plants and symbiotic micro-organisms and the improvement by genetic engineering of these symbiotic relations,
 - the development of methods for the identification, transfer and expression of new genetic information in cultivated plant species,
 - the control of regeneration and differentiation of plant cells and plant protoplasts into mature and fertile plants,
 - the use of biomolecular engineering for the early detection of genetic or pathogenic changes in plants.

- 1.5. Development of methods for detecting contamination and for the assessment of possible risks associated with applications of biomolecular engineering in agriculture and industry.

The financial resources for the execution of research actions shall not be lower than 80% of the total budget allocated to the second stage of the programme.

2. Training

- 2.1. Development of new reactors using immobilized multi-enzyme systems, including those requiring multi-phase environment and co-factor regeneration;
- 2.2. Development of bio-reactors for human detoxification;
- 2.3. The transfer of genes from diverse sources to the bacterium *Escherichia coli*, the yeast *Saccharomyces cerevisiae* and other suitable organisms;
- 2.4. Development of cloning systems;
- 2.5. Gene transfer in micro-organisms and in plants important to agriculture;
- 2.6. Improvement of methods for detecting contamination and for the assessment of possible risks associated with applications of biomolecular engineering in agriculture and industry.

The financial resources for the execution of this training action shall not exceed 20% of the total budget allocated to the second stage of the programme.

Bruxelles, le 27 octobre 1983

NOTE BIO (83) 441 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE DU PORTE-PAROLE

433

CONSEIL RECHERCHE (Willy HELIN)

Les Dix n'ont pas termine leurs travaux mercredi soir a Luxembourg. Un Conseil Recherche a ete fixe au 5 novembre prochain a 8h30 a Bruxelles. La discussion a tourne quasi uniquement autour du programme ESPRIT (voir notre note P-40 de mai 83). Sept delegations ont marque leur accord sur les propositions de la Commission et sur l'enveloppe budgetaire prevue par celle-ci, a savoir une dotation de 1,5 milliards d'ECUs pendant les cinq premieres annees du programme qui doit commencer en 1984. Deux delegations (le Royaume-Uni et la Republique federale d'Allemagne) - tout en reconnaissant la necessite d'un tel programme - ont temporairement reserve leur position en attendant qu'intervienne une solution aux problemes budgetaires de la Communaute. Une seule delegation (la France) n'a pas marque son accord et a fait une contre-proposition notamment a l'egard de l'enveloppe budgetaire. Elle n'a pas ete suivie en cela par les autres delegations.

Au nom de la Commission, le Vice-President DAVIGNON a fermement indique que la proposition ESPRIT initiale est maintenue. En tout etat de cause, a-t-il ajoute, la Commission fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire aboutir la discussion avant le Conseil special d'Athenes (du 9 au 12 novembre).

ATTENTION SPECIALE

Je vous prie de suivre strictement la ligne ci-dessus dans vos contacts avec la presse. Je vous ferai parvenir ulterieurement quelques informations pour votre background sur certains elements de la discussion au Conseil.

Par ailleurs, je vous confirme de surseoir a l'utilisation, a ce stade, du petit dossier prepare par la Task Force ESPRIT dont vous disposez depuis lundi.

Amities,
M. SANTARELLI COMEUR 11.45



Bruxelles, le 21 octobre 1983

Note BIO(83)433 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux membres du Groupe du Porte-Parole

RENDEZ-VOUS DE MIDI DU 21 OCTOBRE 1983 (C.Boon

MATERIEL DIFFUSE

CALENDRIER DE LA SEMAINE DU 24 au 28 Octobre

IP-354 - Pret NIC a la France et au Royaume-Uni

IP-357 - Pret NIC au Royaume-Uni

IP-347 - Extraits discours Andriessen a Osaka devant
le KANKEIREN (Organisation des Employeurs) +
texte integral du discours

IP-349 - Reunion de la Commission consultative sur les
politiques de developpement les 20 et 21 octobre
a Bruxelles

IP-355 - Extraits discours vice-president Tugendhat devant
des membres de la Bourse de Dublin + texte integral
du discours

IP-356 - Extraits discours Richard devant "Welsh Centre for
international affairs" a Cardiff + texte integral
du discours

Doc. COM(83)616 - Rapport de la Commission sur le
fonctionnement du regime d'importation de beurre neo-zelandais
au Royaume-Uni a des conditions speciales pendant la periode
1973-83 (voir P-90 deja publiee).

PREPARATION DU CONSEIL ECO-FIN

Le Conseil Eco-Fin a lieu lundi 24 octobre a partir de 11h00
a Luxembourg. Il y a quatre points a l'ordre du jour et 1 point
divers.

I. Situation economique dans la Communaute

Le vice-president Ortoli presentera oralement le projet de
rapport economique adopte le 19 octobre dernier par la
Commission, mais l'examen formel n'aura lieu que lors de la
session du mois de novembre.

2. Bonification de certains prets accordes dans le cadre du
SME

La Commission a propose au Conseil en mai dernier
(COM(83)275) de proroger pour deux ans (1984-1985) le systeme des
bonifications d'interet SME pour un montant de 200 MECU par an.
Les pays beneficiaires seraient comme par le passe l'Italie et
l'Irlande. Les prets bonifies continueraient a etre affectes a
des projets d'interet communautaire, essentiellement dans les
domaines des infrastructures et de l'energie. La proposition
fixe comme precedemment a trois le nombre de points a bonifier.
C'est donc cette proposition de la Commission qui sera sur la
table du Conseil lundi.

3. Suite a donner a la reunion annuelle du FMI

Les Ministres feront le point de la situation apres les
reunions du Fonds monetaire, en septembre dernier. Ils
pourraient egalement, lors du dejeuner, poursuivre les
discussions entreprises lors du Conseil informel de Cephalaria
sur les problemes monetaires internationaux.

4. Suite du Conseil europeen de Stuttgart

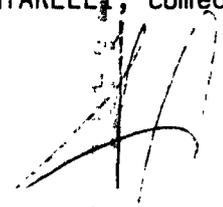
Le Conseil special reuni les 10 et 12 octobre a Athenes a demande au Conseil Eco-Fin d'examiner les points de caractere economique et monetaire qui pourraient faire l'objet de decisions et d'engagements precis avant le Conseil europeen d'Athenes ou a l'occasion de celui-ci. Les Ministres devront donc faire le point des travaux et determiner les possibilites de progres dans certains domaines evoques par la Commission dans son document sur les "actions communautaires pour ameliorer la competitivite des entreprises europeennes (COM(83)547 et 578)", a savoir le role de l'Ecu, le renforcement du SME et la convergence et l'integration financiere.

Sous ce point le Conseil sera appele a se pencher de nouveau sur la proposition de deuxieme directive concernant les assurances autres que sur la vie. Malgre toutes les difficultes manifestees au niveau du Conseil depuis la presentation de la proposition en 1978, la Commission a l'intention de maintenir sa pression sur les Etats membres afin qu'une decision soit prise. Le vice-president Tugendhat insistera sans doute lundi d'une part sur le fait que la Commission considere que la libre prestation des services d'assurance est garantie au terme du traite (art. 59 et 60) et qu'elle a d'autre part deja entame deux procedures d'infractions dans le domaine de la coassurance devant la Cour de Justice contre la France et le Danemark et qu'elle a egalement ete saisie d'une plainte emanant d'un citoyen allemand; ne serait-il donc pas preferable de parvenir a un accord au niveau du Conseil plutot que de laisser le soin de l'interpretation quant au fond du probleme a la Cour de Justice ?

5. Divers

Le Conseil aura une discussion sur la proposition de la Commission de juin dernier (COM(83)241) concernant le financement de l'innovation dans les PME. La Commission demande au Conseil d'etre habilitee a offrir aux PME innovatrices des "prets europeens d'innovation" qui resulteraient de la combinaison de prets sur ressources d'emprunts (une tranche speciale du NIC de 100 millions d'Ecus) et de dons sur ressources budgetaires (20 millions d'Ecus).

Amities,
M. SANTARELLI, Comeur, ////



1 10/24
64215 EURCOM UW
21877 COMEU B

DE : C.C.E. BRUXELLES - GPP46 - G.P.P.
A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON
REF: 19:53 24-10-83 000056465 - 000057219

TELEX N. 177901-BIO

P 1 BERL. 1/22

BRUXELLES, LE 24 OCTOBRE 1983

NOTE BIO (83) 437 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

REUNION DU CONSEIL ECO-FIN A LUXEMBOURG

(DICTEE PAR TELEPHONE PAR C. BOON).

PREPARATION DU CONSEIL VOIR BIO 433.

LE CONSEIL S'EST TERMINE AUX ENVIRONS DE 17H30.
ON PEUT QUALIFIER LA REUNION D'AUJOURD'HUI DE ''REUNION DE TRAVAIL'' PUISQUE SI AUCUNE DECISION DE FOND N'A ETE PRISE, LES DEBATS ONT PAR CONTRE TRADUIT UNE CERTAINE EVOLUTION POSITIVE DE L'ATTITUDE DU CONSEIL SUR LES POINTS ECONOMIQUES ET MONETAIRES SUSCEPTIBLES D'ETRE EVOQUES A ATHENES ET SUR LES SUITES DES REUNIONS DE SEPTEMBRE DERNIER A WASHINGTON.

LA SITUATION ECONOMIQUE A FAIT L'OBJET D'UN EXPOSE ORALE DU VICE-PRESIDENT ORTOLI DE MEME QUE LA PROPOSITION DE LA COMMISSION SUR LE FINANCEMENT DES PME INNOVATRICES. LES BONIFICATIONS DANS LE CADRE DU SME ONT FAIT L'OBJET D'UN DEBAT D'ORIENTATION. LE DOSSIER ASSURANCES OUTRE QUE SUR LA VIE N'A PAS ENREGISTRE DE PROGRES SIGNIFICATIFS.

UNE BIO VOUS DONNANT LE MAXIMUM DE DETAILS SUR LE DEROULEMENT DU CONSEIL VOUS SERA ENVOYEE DEMAIN MATIN.

AMITIES,
C. BOON COMEUR///+

64215 EURCOM UW
21877 COMEU B

H.D.	
D.H.D.	
INFO.	
TRADE	70
AGRI.	
LEGAL	ALL
FIN & DEV.	
SCI & ENE.	
SUP. AG.	
ADM.	
C.F.	



.235 10/25
64215 EURCOM UW
21877 COMEU B

DE : C.C.E. BRUXELLES - GPP46 - G.P.P.
A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON
REF: 17:37 25-10-83 000076288 - 000077405

TLX-178599-BIO BERL 1/6

H.D.	
D.H.D.	
INFO.	
TRADE	
AGRI.	to
LEGAL	
FIN & DEV.	all
COOP. ENE.	
IND. AG.	
ADM.	
C.E.	

BRUXELLES, LE 25 OCTOBRE 1983
NOTE BIO (83) 437 - SUITE 1 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE DU PORTE PAROLE

OBJET : SESSION DU CONSEIL ECO/FIN DU LUNDI 24 OCTOBRE
A LUXEMBOURG (C. BOON)

I. EXAMEN DE LA SITUATION ECONOMIQUE DANS LA COMMUNAUTE

LE VICE-PRESIDENT ORTOLI A EXPOSE AU CONSEIL LES GRANDES LIGNES DU PROJET DE RAPPORT ECONOMIQUE ANNUEL 1983-1984. L'ENSEMBLE DE ELEMENTS DE SON INTERVENTION FIGURENT DANS LA P 97 AINSI QUE DANS LA NOTE BIO (83) 427. IL A PARTICULIEREMENT INSISTE - COMME MERCREDI DERNIER DEVANT LA PRESSE - SUR L'IMPORTANCE DU ROLE DE LA COMMUNAUTE COMME FACTEUR IRREMPLACABLE DE CONVERGENCE ET DE RESTAURATION DE LA CONFIANCE.

LA DISCUSSION FORMELLE DU RAPPORT DEVANT AVOIR LIEU EN NOVEMBRE OU PLUS VRAISEMBLABLEMENT EN DECEMBRE, LE POINT A ETE CLOS SANS DEBAT GENERAL APRES DE COURTES INTERVENTIONS DE L'UNE OU L'AUTRE DELEGATION.

II. BONIFICATIONS D'INTERETS DANS LE CADRE DU SME

LE PARLEMENT EUROPEEN N'AYANT PAS ENCORE DONNE SON AVIS SUR LA PROPOSITION DE LA COMMISSION, SEUL UN DEBAT D'ORIENTATION DEMANDE PAR LES DELEGATIONS ITALIENNE ET IRLANDAISE, A PU AVOIR LIEU. LE VICE-PRESIDENT ORTOLI A EXPOSE QUE LA COMMISSION CONNAISSAIT BIEN ENTENDU LES OBJECTIONS QUE L'ON POUVAIT APPORTER A LA PROROGATION DU SYSTEME DES BONIFICATIONS MAIS QU'ELLE AVAIT OPTÉ POUR CETTE PROROGATION POUR UNE PERIODE COURTE (2 ANS) NOTAMMENT POUR 4 RAISONS :

- INSUFFISANCE DES RESULTATS ISSUS DES EFFORTS DE CONVERGENCE POURTANT REELLEMENT FAITS,
- EN TERMES BUDGETAIRES : EFFORT (200 MIO ECUS/AN) COUTEUX EN TANT QUE TEL, MAIS RELATIVEMENT PEU PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DU BUDGET DE LA COMMUNAUTE.
- BONIFICATIONS APPORTEES A DES PRETS DE "CONVERGENCE" COMMUNAUTAIRE
- AUCUNE DECISION PRISE JUSQU'A MAINTENANT ET CONTRAIREMENT A CE QU'ON PENSAIT EN 1979 SUR "UNE" SECONDE ETAPE DU SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN.

APRES DEUX ANS, L'ON POURRAIT FAIRE UN BILAN COMPLET ET DECIDER EN PLEINE CONNNAISSANCE DE CAUSE D'ABANDONNER CETTE FORME DE SOUTIEN OU DE TROUVER D'AUTRES FORMULES.

LA PRESIDENCE A CONCLU LE POINT EN RENVOYANT LE DOSSIER POUR EXAMEN AU COREPER.

III. 2E DIRECTIVE SUR LES ASSURANCES AUTRES QUE SUR LA VIE

LES DELEGATIONS BRITANNIQUE ET NEERLANDAISE ONT FAIT UN APPEL AU CONSEIL POUR QUE CELUI-CI DONNE UNE IMPULSION POLITIQUE A LA LIBERALISATION DES SECTEURS DES SERVICES D'ASSURANCES EN SOULIGNANT L'IMPORTANCE QU'ELLES ATTACHAIENT A CE QUE DES PROGRES SUBSTANTIELS SOIENT FAITS DANS UN DOMAINE QUI FINIT, A FORCE D'ATTENDRE, PAR PERDRE TOUTE CREDIBILITE. LA DELEGATION ALLEMANDE A EXPRIME LA MEME OPINION, PUIS A PROPOSE, POUR PROGRESSER, D'ETABLIR LA LIBERALISATION DES SERVICES D'ASSURANCES POUR LES RISQUES DE TRANSPORTS ET LES GROS RISQUES INDUSTRIELS ET DE REPORTER A UNE DATE ULTERIEURE LA QUESTION DES RISQUES DE MASSES.

LE VICE-PRESIDENT TUGENDHAT A RAPPELE QUE LES ARTICLES 59 ET 60 DU TRAITE ETABLISSENT LA LIBERTE DES SERVICES SANS DIRECTIVE. L'ABSENCE TOTALE DE PROGRES SUR UNE PERIODE CONSIDERABLE QUANT A L'ADOPTION DE LA 2E DIRECTIVE A DONC CONTRAINT LA COMMISSION A SAISIR LA COUR DE JUSTICE SUR L'INTERPRETATION DES ARTICLES 59 ET 60 . C'EST CERTES TRISTE D'EN VENIR LA PAR RAPPORT A LA PRISE D'UN ACTE POLITIQUE, MAIS IL FAUDRAIT DES PREUVES CLAIRES QUE LE CONSEIL EST PRET A UN ACCORD SUR DES PROPOSITIONS CONCRETES POUR QUE LA COMMISSION NE SOLLICITE PLUS UN ARRET DE LA COUR. SUR LA PROPOSITION ALLEMANDE, M. TUGENDHAT A REPONDU QU'IL N'Y AVAIT AUCUNE BASE JURIDIQUE POUR OPERER LA DISTINCTION ENTRE RISQUES ET QUE PARTANT, IL NE VOYAIT COMMENT OPERER CETTE DISTINCTION, ALORS QUE LES DIFFICULTES JUSQU'A PRESENT S'ETAIENT MANIFESTEES SUR L'ENSEMBLE DES RISQUES COUVERTS PAR LE PROJET DE DIRECTIVE. CEPENDANT IL VOULAIT BIEN QU'ON LUI APPORTE LA PREUVE QU'UNE TELLE FACON DE PROCEDER SERVIRAIT A QUELQUE CHOSE. M. TUGENDHAT A CONCLU EN FAISANT UN APPEL AU CONSEIL POUR QU'IL MARQUE SA VOLONTE POLITIQUE DE METTRE LE DOSSIER AU RANG DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES SUSCEPTIBLES DE RECEVOIR UNE IMPULSION A ATHENES. LE PEU D'ECHO RENCONTRE PAR SA DEMANDE A RENDU M. TUGENDHAT TRES SCEPTIQUE SUR LES POSSIBILITES D'ATTEINDRE UN CONSENSUS DANS LE CADRE DE CE DOSSIER.

LA PRESIDENCE A CLOS LE DEBAT EN DISANT QU'ELLE ALLAIT INFORMER LE CONSEIL SPECIAL DE LA DISCUSSION EN LUI DEMANDANT DE DECIDER DE LA MARCHE A SUIVRE.

IV. POINTS SUSCEPTIBLES D'ETRE INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL EUROPEEN D'ATHENES

LE PRESIDENT DU COMITE MONETAIRE A RENDU COMPTE DES TRAVAUX DE CE COMITE EN CE QUI CONCERNE LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION SUR L'INTEGRATION FINANCIERE (COM(83)207 FINAL).

- RECONNAISSANCE DE LA NECESSITE DE FAIRE QUELQUE CHOSE DE SIGNIFICATIF ET DE PROGRESSIF POUR LA LIBERALISATION DES MOUVEMENTS DE CAPITAUX
- MANIFESTATION D'UNE GRANDE OUVERTURE DU COMITE POUR LA CREATION D'UN MARCHE EUROPEEN DES CAPITAUX A RISQUES, CE DOMAINE ETANT EN ETROITE RELATION AVEC LES 'POLITIQUES NOUVELLES'.

- ATTITUDE POSITIVE ET BIENVEILLANTE EN CE QUI CONCERNE LE DEVELOPPEMENT PRIVE DE L'ECU, LEQUEL SERAIT CONFORTE SI LE CONSEIL MARQUAIT SON ACCORD POUR FAVORISER LES INITIATIVES PRISES PAR LES OPERATEURS.

M. ORTOLI A COMMENTE L'EXPOSE DE M. CAMDESSUS, EXPOSE DONT IL A CONCLU L'ANNONCE AU NIVEAU DES ETATS MEMBRES D'UN MOUVEMENT POSSIBLE EN FAVEUR DE L'INTEGRATION FINANCIERE EUROPEENNE. IL S'EN EST FELICITE EN PROPOSANT AU CONSEIL DE CONCRETISER CE MOUVEMENT :

- IMPORTANCE DES MESURES QUI POURRAIENT ETRE PRISES POUR LIBERALISER LE MARCHÉ DES CAPITAUX ET DONC METTRE L'EPARGNE COMMUNAUTAIRE AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES. LA COMMISSION FERA RAPPORT AU CONSEIL SUR LES PROGRES ENREGISTRES.
- LA COMMISSION PREND ACTE DE L'ATTITUDE POSITIVE DES ETATS MEMBRES A L'EGARD DU DEVELOPPEMENT PRIVE DE L'ECU ET S'EN FELICITE EGALEMENT. ELLE COMPREND LES PROBLEMES QUE LA QUESTION PEUT SOULEVER DANS CERTAINS ETATS MEMBRES, MAIS SOULIGNE LA VALEUR D'ENGAGEMENT ET DE DEMONSTRATION EN TERMES DE SME DES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES EN FAVEUR DE L'ECU. PUISQUE LE CONSEIL L'ACCEPTE, LA COMMISSION VA REPRENDRE LE DOSSIER, EXPLICITER SES IDEES ANCIENNES, VOIRE EN FORMULER DE NOUVELLES.
- IMPORTANCE DU DEVELOPPEMENT D'UN MARCHÉ EUROPEEN DES CAPITAUX A RISQUES POUR AIDER AU NIVEAU EUROPEEN A DIRIGER L'EPARGNE VERS L'INDUSTRIE. AINSI, RENDRE POSSIBLES DES INVESTISSEMENTS DANS UN ENSEMBLE DE VALEURS INDUSTRIELLES EN EUROPE, SERAIT L'UN DE CES GESTES SUSCEPTIBLES DE RENFORCER LA CONFIANCE 'COMMUNAUTAIRE'.

V. SUITES DES REUNIONS MONETAIRES INTERNATIONALES A WASHINGTON EN SEPTEMBRE DERNIER

 LE PRESIDENT DU COMITE MONETAIRE A RAPPELE QUE LE GROUPE DES DIX AVAIT ETE RETENU D'UN ACCORD UNANIME COMME ENCEINTE DE PREPARATION DES QUESTIONS SOULEVEES PAR LES EVENTUELLES MODIFICATIONS DU SMI. IL Y SERA TRES PROBABLEMENT ETUDIE LES QUESTIONS CHOISIES COMME THEME DE REFLEXION PAR LES MINISTRES DES DIX A CEPHALONIE, SOIT :

- CREATION ET DISTRIBUTION DE LIQUIDITES
- ROLE DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL ET SES FONCTIONS DE SURVEILLANCE.
- MOUVEMENTS ERRATIQUES DES TAUX DE CHANGE ET LEURS CONSEQUENCES.

LE VICE-PRESIDENT ORTOLI A RAPPELE QU'EN CE QUI CONCERNE LES MODIFICATIONS DU SMI ET SUITE A CEPHALONIE, UN DISPOSITIF DE TRAVAIL ETAIT EN PLACE, QUE L'OBJECTIF ETAIT DE PARVENIR SUR DES THEMES CHOISIS EN COMMUN (CITES CI-DESSUS) A DES POSITIONS COMMUNES, PUIS SI POSSIBLE, A DES PROPOSITIONS COMMUNES DANS LES ENCEINTES INTERNATIONALES.

LA PRESIDENCE A CONCLU QU'EFFECTIVEMENT ETAIENT LANCEES LES BASES POUVANT PERMETTRE A LA COMMUNAUTE D'AVOIR DES POSITIONS COMMUNES ET QUE LE CONSEIL AVAIT AINSI CONFIRME FORMELLEMENT LES DECISIONS DE CEPHALONIE.



]

VI. DIVERS

LE VICE-PRESIDENT ORTOLI A FAIT UNE DECLARATION NON SUIVIE DE DEBAT SUR LA PROPOSITION DE LA COMMISSION EN CE QUI CONCERNE LE FINANCEMENT DES PME INNOVATRICES. IL A INSISTE SUR LE FAIT QUE LE COUT EN TERMES BUDGETAIRES ETAIT PEU IMPORTANT MAIS QUE L'EFFICACITE AU NIVEAU DES PME POURRAIT ELLE ETRE TRES SIGNIFICATIVE.

AMITIES

M. SANTARELLI COMEUR///+

64215 EURCOM UW
21877 COMEU B

